

LISTE DE VARIABLES

Rapport S19 — Séjour en lien avec les effets ou les séquelles d'un accident

NUMEROTATION : Numérotation des enregistrements pour maintenir le même ordre que dans le fichier en format PDF original.

TYPE_DE_SOINS : L’une des trois catégories suivantes :

- Soins physiques et psychiatriques de courte durée;
- Soins en chirurgie d'un jour;
- Soins post-mortem;

DELAJ_ACCIDENT_ADMISSION : Écart en jours entre la date d'accident et la date d'admission selon ces catégories :

- 0 à 2 jours;
- 3 à 5 jours;
- 6 à 30 jours;
- 31 à 60 jours;
- 61 à 364 jours;
- 365 jours et plus;
- Autres délais.

CAUSE_EXTERIEURE_ACCIDENT : Code de cause extérieure d’accident

NOMBRE_DEPARTS : Code de cause extérieure d’accident – Nombre de départs

SEJOUR_TOTAL : Code de cause extérieure d’accident – Séjour total

SEJOUR_MOYEN : Code de cause extérieure d’accident – Séjour moyen

TITRE_RAPPORT : "Titre du rapport «S19-Séjour en lien avec les effets ou les séquelles d'un accident»"

PERIODE : Il s’agit de la période des données extraites. Entre « ../../.. » et « ../../.. ».

DATE_PRODUCTION : Date de production du rapport en format PDF à partir duquel le fichier en format CSV a été réalisé.

NOTE_1 : "Le délai entre l’accident et l’admission «AUTRES DÉLAIS» comprend le délai pour une date de l’accident inconnu ou incomplète."

----- NOTES COMPLÉMENTAIRES =====

NOTE 1 : Voici un modèle de tableau qui se trouve dans le fichier en format PDF original « S19-Séjour en lien avec les effets ou les séquelles d'un accident », disponible sur le site du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

[Statistiques sur les hospitalisations et les chirurgies d'un jour au Québec | Gouvernement du Québec](#)

Ministère de la Santé et des Services sociaux Banque de données MED-ÉCHO S19-SÉJOUR EN LIEN AVEC LES EFFETS OU LES SÉQUELLES D'UN ACCIDENT ENSEMBLE DU QUÉBEC				
SOINS : Soins physiques et psychiatriques de courte durée		PÉRIODE : Entre 2024-04-01 et 2025-03-31		
DÉLAI ENTRE L'ACCIDENT		NOMBRE DE	SÉJOUR	SÉJOUR
ET L'ADMISSION	CODE DE CAUSE EXTÉRIEURE DE L'ACCIDENT	DÉPARTS	TOTAL	MOYEN
0 À 2 JOURS	V01.0 Piéton blessé dans une collision avec un cycle, accident en dehors de la circulation	1	1	1,0
	V01.1 Piéton blessé dans une collision avec un cycle, accident de la circulation	5	38	7,6
	V02.0 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule à moteur à deux ou trois roues, accident en dehors de la circulation	3	14	4,7
	V02.1 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule à moteur à deux ou trois roues, accident de la circulation	4	16	4,0
	V02.9 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule à moteur à deux ou trois roues, type d'accident non précisé	1	2	2,0
	V03.0 Piéton blessé dans une collision avec une automobile ou une camionnette, accident en dehors de la circulation	60	514	8,6
	V03.1 Piéton blessé dans une collision avec une automobile ou une camionnette, accident de la circulation	268	3 011	11,2
	V03.9 Piéton blessé dans une collision avec une automobile ou une camionnette, type d'accident non précisé	15	176	11,7
	V04.0 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule lourd ou un autobus, accident en dehors de la circulation	1	9	9,0
	V04.1 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule lourd ou un autobus, accident de la circulation	14	330	23,6
	V04.9 Piéton blessé dans une collision avec un véhicule lourd ou un autobus, type d'accident non précisé	1	61	61,0
	V05.1 Piéton blessé dans une collision avec un train ou un véhicule ferroviaire, accident de la circulation	1	11	11,0
	V05.9 Piéton blessé dans une collision avec un train ou un véhicule ferroviaire, type d'accident non précisé	1	11	11,0
	V06.0 Piéton blessé dans une collision avec un autre véhicule sans moteur, accident en dehors de la circulation	1	3	3,0
	V09.0 Piéton blessé dans un accident en dehors de la circulation, impliquant des véhicules à moteur, autres et sans précision	23	96	4,2
	V09.1 Piéton blessé dans un accident en dehors de la circulation, sans précision	4	28	7,0
	V09.2 Piéton blessé dans un accident de la circulation, impliquant des véhicules à moteur, autres et sans précision	7	137	19,6
	V09.3 Piéton blessé dans un accident de la circulation, sans précision	1	12	12,0
	V09.9 Piéton blessé dans un accident de transport, sans précision	3	9	3,0
	V10.0 Cycliste blessé dans une collision avec un piéton ou un animal, conducteur, accident en dehors de la circulation	1	9	9,0
	V10.4 Cycliste blessé dans une collision avec un piéton ou un animal, conducteur, accident de la circulation	3	4	1,3
	V10.5 Cycliste blessé dans une collision avec un piéton ou un animal, passager, accident de la circulation	1	1	1,0
	V11.0 Cycliste blessé dans une collision avec un autre cycle, conducteur, accident en dehors de la circulation	5	21	4,2
	V11.1 Cycliste blessé dans une collision avec un autre cycle, passager, accident en dehors de la circulation	1	7	7,0
	V11.4 Cycliste blessé dans une collision avec un autre cycle, conducteur, accident de la circulation	16	34	2,1
Note : 1) Le délai entre l'accident et l'admission "AUTRES DÉLAIS" comprend le délai pour une date de l'accident inconnu ou incomplète.				

Note 2 : Dans la section « Exploration des données » du jeu de données, la colonne « _id » est créée automatiquement au moment de la création du jeu de données, et répète l'information de la colonne « NUMEROTATION ». La colonne « _id », à la différence de la colonne « NUMEROTATION » n'existe pas dans le fichier en format CSV.

Note 3 : Pour utiliser l'option de recherche dans la section « Exploration des données » du jeu de données, il faut se positionner dans la première page des enregistrements pour que la recherche ait lieu dans tous les enregistrements. Sinon, la recherche ne prend pas en considération les données des enregistrements des pages précédentes.